



COMMUNE DE CHEVILLY - SERVICE DES EAUX

Vous pouvez envoyer **par mail** jusqu'au **30 avril 2021** votre relevé de compteur d'eau (ou dans la boîte aux lettres si vous le désirez) le présent avis en indiquant les renseignements suivants :

→ NOM Prénom et numéro de téléphone:

.....
.....

→ Adresse :

→ INDICE du compteur (ne pas tenir compte du chiffre rouge) :

.....

→ Date du relevé :

Vu le contexte actuel, **merci de privilégier l'envoi par mail** à l'adresse suivante : secretariat@chevilly.fr.

La communication du relevé de compteur par téléphone ne doit être faite qu'en cas d'impossibilité majeure d'un envoi par mail.